

Fiche d'informations généalogiques

Vente de Cou-clairs du Berry

Lors d'une vente d'animaux, ces informations de généalogie doivent impérativement être transmises à l'acheteur.
Ce sont elles qui lui permettront ensuite de déclarer ses animaux et de gérer la génétique de leur cheptel.

Identification de l'animal *	Nom de la mère	Boucle de la mère	% de génétique Cou-clair du Berry de la mère **	Nom du père	Boucle du père	% de génétique Cou-clair du Berry du père**



* Ces informations doivent impérativement être liés à l'identification de l'animal vendu. Que ce soit encore un tip tag, une boucle définitive, ou même un nom sur un collier, l'important est que l'acheteur puisse être sûr de la correspondance entre les informations de généalogie et ses animaux.

** Les données sur le pourcentage de génétique Cou-clair du Berry de vos animaux sont indiquées sur le tableau de déclaration de cheptel annuelle que la salariée de l'URGC vous envoie tous les ans. En cas de doute, n'hésitez pas à la contacter.

